

Faut-il toujours pardonner ?



Doit-on pardonner à quelqu'un qui ne le demande pas, soit qu'il s'y refuse, soit qu'il ignore avoir causé du tort ?

Nous pouvons nous égarer sur ce terrain, si nous essayons de faire un parallèle entre Dieu et nous. En effet, Dieu ne pardonne qu'au pécheur repentant. Doit-il en être de même pour nous ? Dire cela serait oublier que le statut de Dieu est infiniment différent du nôtre. Le pardon de Dieu, s'il est gratuit pour nous, ne l'a pas été pour Jésus, qui a payé à notre place. La repentance obligatoire du pécheur implique la reconnaissance du sacrifice substitutif et expiatoire du Sauveur, qui fut indispensable pour satisfaire la justice de Dieu.

Pour nous, l'exercice du pardon se situe dans un tout autre contexte. Il présente deux aspects dans sa raison d'être :

1. Son effet sur l'offensé. C'est le passage obligé pour une vraie guérison des blessures infligées par l'offense.
2. Son effet sur l'offenseur. C'est une remise de dette qui seule peut apaiser sa conscience, mais qui demeure conditionnée par sa demande de pardon.

Si donc l'offenseur ne demande pas pardon, et ne peut donc satisfaire le point N° 2, le point N° 1 demeure nécessaire et reste une raison indispensable de pardonner. Car celui qui refuse de pardonner peut subir de profonds dégâts intérieurs.

Nous ne devons pas oublier que notre combat est avant tout spirituel :

"Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes." (Éph. 6.12).

Se tromper de champ de bataille est dangereux dans la guerre que nous menons contre les hordes de Satan. Ne tombons jamais dans ce piège-là. Si nous savons que, d'une part, le Seigneur conduit toute chose, et, que, d'autre part, certains se laissent circonvenir par l'Adversaire pour nous faire du mal, nous aurons plus de facilité à avoir compassion d'eux, malgré nos blessures, et de leur accorder un pardon sans condition.

Ces considérations, pour utiles qu'elles soient, n'enlèvent rien à la nécessité d'un acte délibéré de notre volonté d'obéir à la parole de Dieu :

"Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi ; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses. (Matt. 6.14-15)

L'effet d'un véritable pardon sur celle ou celui qui l'accorde est extraordinaire. Même si le souvenir de l'offense ne s'efface pas, son aiguillon perd son venin, et devient inoffensif.

Une dernière démarche peut parfois être utile, lorsque l'on comprend clairement que l'offenseur n'a pas conscience de son offense. Mais cette tentative ne devrait se faire que lorsque le pardon inconditionnel lui a déjà été accordé. C'est de lui expliquer, avec beaucoup de douceur, de tact et d'amour, qu'il a été, à son insu, l'instrument d'une souffrance, dont on ne lui tient pas rigueur ; et cela afin qu'il puisse être plus vigilant une autre fois. Mais attention ! Il faut absolument, avant de faire une telle démarche, être absolument certain que les blessures soient bien cicatrisées, car les réactions de l'offenseur peuvent être imprévisibles !

[Jean-Claude Guillaume](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

23 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com